



Le Conseil départemental du Puy-de-Dôme recrute

Quatre puéricultrices

Pôle Solidarités Sociales / Direction de la Protection de l'Enfance / Service de Protection Maternelle et Infantile

Cadre d'emplois
Puéricultrices territoriales

Les candidats titulaires de la Fonction Publique ou inscrits sur liste d'aptitude devront impérativement fournir une copie du dernier arrêté de situation administrative ou de l'attestation de réussite au concours

PROFIL DE POSTE

Placée sous l'autorité du médecin responsable du service de PMI, l'infirmière puéricultrice exerce au sein d'un pôle en cours de création dans un contexte de réorganisation des activités du service, dédié à la mission assistants maternels et familiaux.

ACTIVITES

1 - Participation à l'agrément au suivi et au contentieux des assistants maternels et familiaux

- Participer à l'organisation de réunions d'informations sur le métier d'assistant maternel en lien avec les secrétaires du service central en charge des dossiers d'assistants maternels
- Assurer l'évaluation au domicile des demandes d'agrément, de renouvellement, de modification, de déménagement et de dérogation d'agrément des assistants maternels et assistants familiaux
- Rédiger un rapport d'évaluation détaillé sur les conditions d'accueil offertes et les capacités de l'assistant maternel ou familial en respectant les échéances fixées
- Mettre en relation avec le médecin du secteur d'intervention ou avec le psychologue les assistants maternels ou familiaux présentant un problème médical
- Faire du lien avec les secrétaires médico-sociales du territoire si avis favorable pour l'établissement des attestations
- Proposer une argumentation en vue de l'élaboration de courriers en cas de refus d'agrément soumis à une référente du pôle puis au médecin départemental ou à son adjointe
- Assurer un suivi annuel des assistants maternels et familiaux du territoire d'interventions

- Informer les familles sur les modes de gardes individuels ou collectifs
- Etablir des liens avec les relais assistants maternels et les crèches familiales du secteur d'interventions
- Evaluer les informations préoccupantes concernant les assistants maternels et familiaux en binôme et en liaison avec une référente et le médecin responsable

2 - Aide à la création et suivi des MAM en collaboration avec l'assistante du médecin responsable

- Conseiller les candidats sur les montages de MAM
- Participer aux comités projets dédiés aux porteurs avec les différentes institutions (Etat/CAF/CD/MSA)
- Vérifier les projets pédagogiques et autres documents inhérents au dossier
- Assurer les visites de locaux (constructions nouvelles ou transformations de locaux existants) au démarrage et avant ouverture
- Evaluer les capacités et compétences des assistants maternels
- Assurer un suivi régulier des MAM pour s'assurer d'un bon fonctionnement en lien avec la CAF
- Evaluer les différentes demandes (modification d'agrément ou autres)

3 - Assurer l'information sur la mission

- Dispenser les cours à l'école d'infirmières-puéricultrices et aux différents organismes ayant trait à cette mission

4 - Assurer l'encadrement des stagiaires élèves infirmières puéricultrices

- Planifier l'accueil de stagiaires, leur permettre de réaliser certaines activités auprès des usagers, suivre le déroulement du stage et participer à son évaluation si besoin

EXPERIENCES ET COMPETENCES

1 - CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

- Cadre réglementaire de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- Cadre réglementaire de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Orientations de la collectivité en matière d'action sociale
- Réglementation relative aux assistants maternels (CASF)
- Techniques et outils d'information et de communication
- Législation relative à la petite enfance
- Connaissance des activités d'éveil des enfants de 0 à 3 ans
- Pédiatrie, développement psycho-moteur et physiologique de l'enfant

2 - COMPETENCES TECHNIQUES

- Prendre les mesures appropriées en cas de situation d'urgence
- Animer des réunions d'information
- Hiérarchiser la gestion quotidienne de son activité
- Evaluer les besoins de l'enfant

3 - APTITUDES PROFESSIONNELLES

- Disponibilité
- Aptitude à l'écoute
- Sens des responsabilités
- Aptitude au travail en équipe
- Sens relationnel

LIEU D'EXERCICE DES FONCTIONS

Puy-de-Dôme

MOTIF DE VACANCE D'EMPLOI

Départs à la retraite

CONDITIONS PARTICULIERES

- Permis B exigé
- Postes à temps complet
- Prime mensuelle: 415 euros brut
- Prime annuelle: 1967 euros brut

PERSONNES À CONTACTER

Service Emplois et Compétences

04 73 42 29 66 ou 04 73 42 29 68

recrutement@puy-de-dome.fr

Mme Sylvie DURIEUX
Médecin-chef de PMI
04 73 42 21 30

CANDIDATURE PAR MAIL UNIQUEMENT

Dépôt des candidatures au plus tard le :

Vendredi 15 Janvier 2021

Merci d'envoyer votre lettre de candidature (*En rappeler la référence: 2021.01.1223*)
et votre curriculum vitae détaillé à :

Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme :
recrutement@puy-de-dome.fr

🔍 PUY-DE-DOME.FR